

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 14/05/2012

Réception par le Prefet : 14/05/2012

Publication : 18/05/2012



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2012-5-10-2

Séance du vendredi 11 mai 2012

AVENANT ANNUEL A LA CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA MISE EN OEUVRE DU PASS-FONCIER® SUR LE TERRITOIRE DE MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-14 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport et la délibération du Conseil Général n°2011-5-10-4 du 8 décembre 2011 relatif à la politique de l'Habitat,
- VU la convention signée le 21 décembre 2009 entre le Département du Haut-Rhin et la communauté d'agglomération de Mulhouse Sud-Alsace,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Approuve l'avenant annuel à la convention joint en annexe à la délibération,
- ❖ Autorise le Président du Conseil Général à le signer,
- ❖ Approuve le versement de la contribution du Département à hauteur de 30 000 € à Mulhouse Alsace Agglomération. Les dépenses seront imputées sur le programme H221-chapitre 204 – fonction 72 - nature 204142.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

**AVENANT ANNUEL A LA
CONVENTION DE PARTENARIAT
ENTRE LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN ET MULHOUSE ALSACE
AGGLOMERATION (M2A)
POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PASS FONCIER®**

Entre :

- LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN, dont le siège est situé 100 avenue d'Alsace 68000 COLMAR, représenté par Monsieur Charles BUTTNER, Président du Conseil Général du Haut-Rhin, spécialement habilité aux présentes par délibération du Conseil Général du Haut-Rhin N° CG-2011-5-10-4 du 8 décembre 2011 et par délibération de la Commission Permanente N°2011-4-10-4 du 15 avril 2011,

ci-après désigné par « le Département »

d'une part, et

- MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION, dont le siège est situé 2 rue Pierre et Marie Curie – BP 90019 – 68948 MULHOUSE CEDEX 9, représentée par son Président, Monsieur Jean-Marie BOCKEL, habilité par délibération du Conseil d'Agglomération N°71 C du 29 mars 2010,

ci-après désignée par « M2A »

d'autre part.

Vu la convention de partenariat signée entre le Département et la Communauté d'Agglomération de Mulhouse Sud-Alsace en date du 21 décembre 2009 pour la mise en œuvre du Pass-Foncier® et notamment ses article 6 et 7,

Vu la création de la communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération prononcée par arrêté préfectoral le 16 décembre 2009 et le 23 mars 2010,

Préambule

Par convention du 21 décembre 2009, les parties ont défini les modalités de versement, par le Département, d'une contribution financière à Mulhouse Alsace Agglomération dans le cadre de la mise en œuvre du Pass-Foncier®,

Conformément aux articles 6 et 7 de cette convention, le montant maximum de la contribution financière du Département doit être fixé annuellement.

Article 1^{er} : Contribution du Département

Le deuxième alinéa de l'article 3 de la convention du 21 décembre 2009 est modifié comme suit :

« Il est convenu de fixer le montant maximum de la contribution financière apportée par le Département à M2A au titre des versements effectués en 2011, à 30 000 €. »

Article 2 : Autres dispositions

Toutes les autres dispositions de la convention du 21 décembre 2009 demeurent inchangées.

Fait en double exemplaire

Le

Le Président de Mulhouse Alsace
Agglomération

Jean-Marie BOCKEL

Le Président du Conseil Général
du Haut-Rhin

Charles BUTTNER

ETAT RECAPITULATIF
DES OPERATIONS FINANCIÉES AU TITRE DU PASS-FONCIER®
CONSEIL GENERAL - ANNEE 2010

BJ	MANDAT		Nom accédant	Adresse acquisition	Commune	Montant TOTAL	Date délibération	CG
	N°	Date						
52	403	25/01/11	BENEDETTO Dora	Cap Cornely - Rés; "Le Jersey"	Mulhouse	3 000	29/03/10	1 000
577	6273	27/05/11	DA CRUZ Daniel	Rue des Bois	Rixheim	3 000	29/03/10	1 000
4	16	10/01/11	CELKOVIC Amir et Djana	Zac Le Petit Prince - Lot AB	Rixheim	4 000	20/05/10	1 000
1150	13707	05/11/10	FOVET Lucovic et Nelly	Les Carrés du Renard - Lot B13	Rixheim	4 000	20/05/10	1 000
1150	13708	05/11/10	GOMEZ Cédric - PINGENAT Sandrine	Les Carrés du Renard - Lot C21	Rixheim	4 000	20/05/10	1 000
573	6224	27/05/11	FOITZIK Kilian - DIDIERGEOORGES Marie	Lotissement du Moulin - Lot 12D	Wittenheim	3 000	20/05/10	1 000
530	5683	20/05/11	REY Michaël - BEY Alexandra	13 rue de la Clairière - Lot 15	Riedisheim	3 000	20/05/10	1 000
Opération annulée								
52	401	25/01/11	TESTON Geoffray - RAUSCHER Céline	Rue des Chênes	Staffelelden	3 000	28/06/10	1 000
612	6633	07/06/11	GIAMPORCARO Vincenzo et Corinne	Rue du Ban	Mulhouse	4 000	28/06/10	1 000
4	17	10/01/11	BADRAOUI Abdellah et Wadia	Lotissement "Bosquets du Roy III" - lot 37	Wittenheim	4 000	09/07/10	1 000
4	18	10/01/11	KAMMOURI-ALAMI Saad et Leïla	Lotissement Les Etangs - Lot n° A5	Bollwiller	4 000	09/07/10	1 000
619	6654	09/06/11	BOUARATA Jamia et Nordine	Les Carrés d'Hélios	Morschwiller/B	3 000	09/07/10	1 000
612	6634	07/06/11	PROVENCE Thierry - BACHERT Alicia	Rue du Ban - Lot B - Sect IX n° 22/223/322/2	Mulhouse	3 000	09/07/10	1 000
52	402	25/01/11	TRULES Fabrice et Florence	ZAC Le Petit Prince - Lot 59	Rixheim	4 000	06/09/10	1 000
72	659	01/02/11	VUILLAUME Valérie - CALOGERO Rocco	Lotissement "Le Chêne" - Lot 36	Staffelelden	4 000	06/09/10	1 000
577	6274	27/05/11	YAMANI Majda et Hichame	Lotissement "Les Champs" - Lot 7	Staffelelden	3 000	06/09/10	1 000
230	2364	10/03/11	SARICA Mustafa et Vasemim	ZAC Le Petit Prince - A36	Rixheim	4 000	06/09/10	1 000
289	3114	22/03/11	COSENZA Pia	5A passage Joffre - Lot A	Kingersheim	3 000	06/09/10	1 000
577	6275	27/05/11	MARTEL Mylène et Yann	ZAC Le Petit Prince - Lot A9	Rixheim	4 000	06/09/10	1 000
289	3115	22/03/11	SPENCER André - VERGOTE Lise	ZAC Le Petit Prince - Parc. 24	Rixheim	4 000	06/09/10	1 000
446	4687	29/04/11	FERTOUL Ouahid et Amel	Rue d'Ensisheim - Lot n° 1	Wittenheim	4 000	06/09/10	1 000
171	1738	22/02/11	HYRDEY Arnaud et Marylène	Lotissement "Les Etangs" - Lot A1	Bollwiller	4 000	06/09/10	1 000
230	2365	10/03/11	JARLOT Laura - SUTTERLIN Maxime	Les Bosquets du Roy III - Lot 31	Wittenheim	4 000	06/09/10	1 000
517	5535	13/05/11	BOUASLA El Hocine et Nadia	ZAC Le Petit Prince - Lot n° 695	Rixheim	4 000	03/12/10	1 000
171	1739	22/02/11	GANDNER Christophe	ZAC Le Petit Prince - Lot n° 54	Rixheim	3 000	03/12/10	1 000
72	660	01/02/11	DA COSTA Sandra	Lot. "Les Clefs des Champs" - Lot B16	Battenheim	3 000	03/12/10	1 000
38	247	21/01/11	NIED Serge et Béatrice	Lot. "Les Clefs des Champs" - Lot n° 6	Battenheim	4 000	03/12/10	1 000
626	6761	14/06/11	SANTONI Mario et Valérie	ZAC "Le Petit Prince" - Lot n° 62	Rixheim	4 000	03/12/10	1 000
517	5536	13/05/11	KUENTZ Boris - GRAY Hannah	Lotissement "Les Etangs" - Lot A1	Bollwiller	3 000	03/12/10	1 000
TOTAL								
							29 000	

A Mulhouse, le 20 mars 2012

Le Vice-Président

Jean ROTTNER

Par procuration,
Oliver GINTER
Inspecteur des finances publiques

Monsieur le Trésorier de la Ville de Mulhouse
certifie avoir payé les mandats ci-dessus

ETAT RECAPITULATIF
DES OPERATIONS FINANCIÉES AU TITRE DU PASS-FONCIER®
CONSEIL GENERAL - ANNEE 2009

BJ	MANDAT		Nom accédant	Adresse acquisition	Commune	Montant TOTAL	Date délibération	Participation CG
	N°	Date						
733	5783	05/07/11	SCHLAUDER Grégory et Chamroeuun	Rue des Dalhias	Kingersheim	3 000	03/12/09	1 000
TOTAL								1 000

A Mulhouse, le 20 mars 2012

Le Vice-Président

Jean RÖTTNER



Monseigneur le Trésorier de la Ville de Mulhouse
certifie avoir payé les mandats ci-dessus

Par procurator,

Oliver GINTER
Inspecteur des finances publiques



Service Habitat et Solidarités Territoriales

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 11 MAI 2012

Pass foncier
PROGRAMME 2012

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
PAF00235	MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION Mulhouse Alsace Agglomération	30 000,00	Forfait	30 000,00
			Total	30 000,00